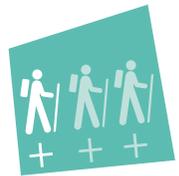




Départ : Parc des sports

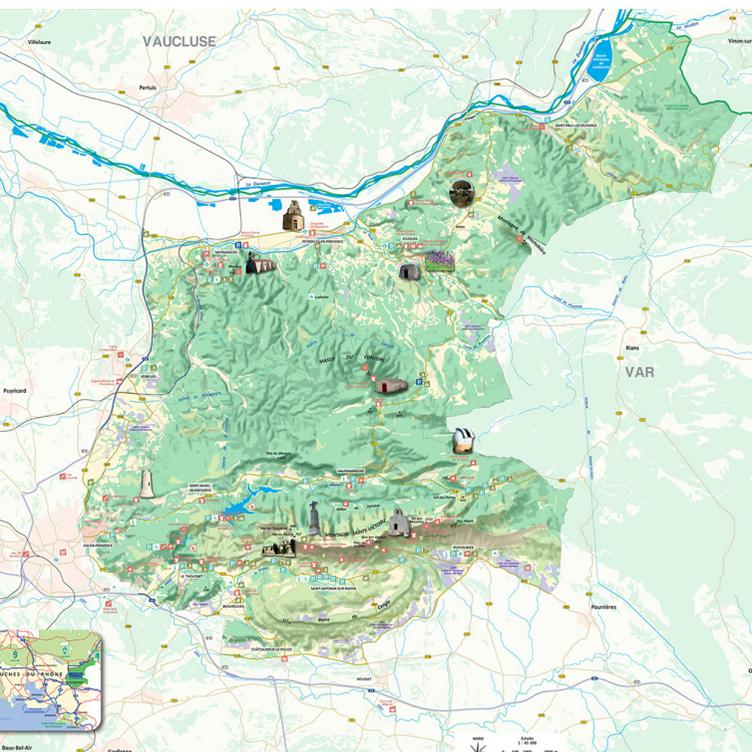
“Boucle Collet Blanc”



 Parcours balisé en bleu



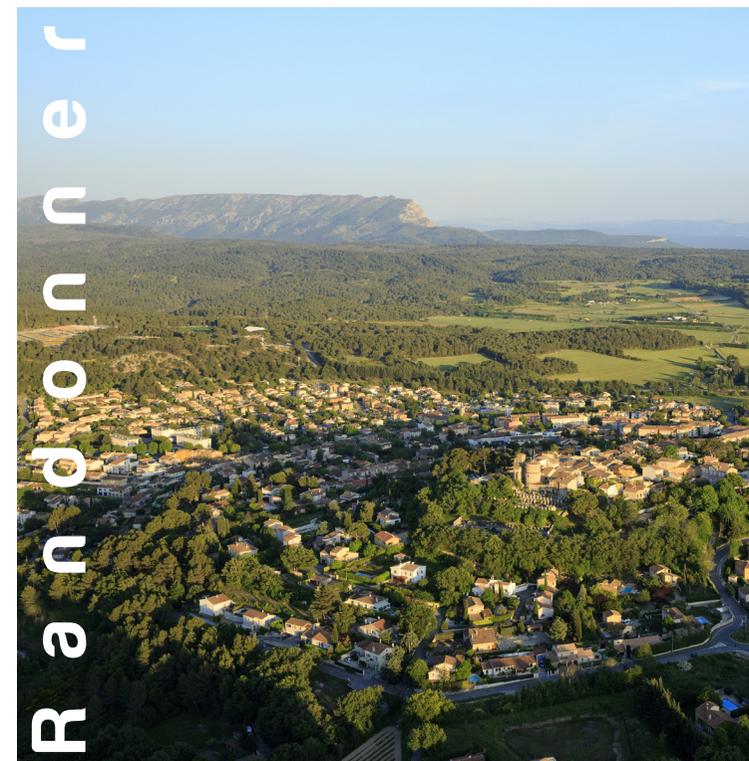
Venelles une commune au coeur d'un Grand Site de France



A découvrir :



Commune de Venelles



Réglementation estivale

Dans le souci de protéger le public et de faciliter l'intervention des secours, en cas d'incendie, un arrêté préfectoral restreint les activités dans les espaces naturels des Bouches-du-Rhône.

Du **1er juin au 30 septembre**, l'ouverture des espaces naturels est réglementée :

- En risque d'incendie 'faible, léger ou modéré' (orange) : Accès, circulation, présence et travaux dans les massifs autorisés toute la journée.
- En risque d'incendie 'sévère' (rouge) : Accès, circulation, présence et travaux dans les massifs autorisés toute la journée.
- En risque d'incendie 'très sévère ou exceptionnel' (noir) : Accès, circulation, présence et travaux dans les massifs interdits toute la journée.

Informez-vous au jour le jour. Pour connaître la situation du jour (ou du lendemain à partir de 18h), appelez le **0811 20 13 13** ou <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr>.

i

OFFICE DE TOURISME DE VENELLES

Place des Logis
04 42 123 223
office.tourisme@venelles.fr

MAIRIE DE VENELLES

Place Marius Trucy,
Rue des Écoles, 13770 Venelles
Tél. : 04 42 54 16 16 - Fax : 04 42 54 10 71 -
<http://www.venelles.fr/>

GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE

Ferme de Beaucueil
66, allée des Mûriers - 13100 Beaucueil
Tél. 04 42 64 60 90 - fax 04 42 64 60 99 -
email : contact@grandsitesainte victoire.com
www.grandsitesainte victoire.com



www.grandsitesainte victoire.com



Boucle Collet Blanc

Grand Site
Sainte-Victoire